

**RÉSOLUTION BANCAIRE
PERSONNE MORALE**

Ouverture de compte Modification

Numéro de confirmation de la demande : _____

Extraits des procès-verbaux d'une réunion du conseil d'administration de

(Dénomination ou raison sociale)

(ci-après appelée la « personne morale »).

ATTENDU QUE la personne morale désire procéder à l'ouverture d'un Compte d'Épargne Plus d'Intérêt Affaires (ci-après le « Compte » de la Banque Laurentienne du Canada (ci-après appelée la « Banque »), ledit Compte étant un compte d'épargne ne permettant que des transactions par l'entremise des services Internet BLCDirect de la Banque et plus spécifiquement, les transferts de fonds entre le Compte et un autre compte appartenant à la personne morale auprès d'une institution financière canadienne (ci-après un « compte externe »);

ATTENDU QU'un seul représentant autorisé peut être nommé pour représenter la personne morale pour les transactions sur le Compte;

Il est résolu que le représentant de la personne morale autorisé à agir à l'égard du Compte au nom de la personne morale soit :

(Nom du représentant autorisé)

(ci-après appelé le « représentant autorisé »).

Le représentant autorisé exercera tous les pouvoirs relatifs à la gestion du Compte et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment :

- demander à la Banque l'ouverture du Compte et l'adhésion aux services INTERNET BLCDirect, l'adhésion aux services Postel ® pour la réception de relevés de compte sous forme électronique ou tout autre service accessoire à la gestion du Compte offert par la Banque;
- lier le Compte au compte externe numéro _____ tenu à (Insérer nom de l'institution financière) _____ et ayant comme signataires les personnes suivantes (Insérer le nom des signataires du compte externe) : _____;
- effectuer les opérations de transferts de fonds et concilier tout compte relatif à ses opérations;
- accepter les modalités relatives à l'opération du Compte et consentir et signer avec la Banque tout contrat, document ou convention nécessaire à l'opération du Compte.
- emprunter de l'argent sur le crédit de la personne morale sous forme de découverts de compte par l'effet de transferts de fonds créant de tels découverts ou par l'escompte d'effets ou d'instruments négociables faits, tirés, signés, acceptés ou endossés par la personne morale, même si ces découverts sont non autorisés par la Banque.

Afin de pouvoir lier la personne morale, le représentant autorisé exercera seul ses pouvoirs.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution du conseil d'administration soit reçue sous une forme acceptable par la banque.

CLAUSE INTERPRÉTATIVE : Partout où le contexte l'exige, le singulier pourra être interprété comme le pluriel, le masculin comme le féminin et vice-versa.

CERTIFICAT ET ATTESTATION

Je, soussigné, président ou secrétaire de la personne morale, certifie que :

- la résolution qui précède a été adoptée par le conseil d'administration en conformité des lettres patentes, des statuts, des règlements et de tout autre document régissant la personne morale;
- la résolution qui précède est toujours en vigueur et aucune disposition non divulguée par écrit à la Banque ne la restreint ni ne la limite.

Signé à _____ le _____

(Signature président ou secrétaire de la personne morale)

SPÉCIMENS DE SIGNATURE**REPRÉSENTANT AUTORISÉ**_____
Nom en lettres moulées_____
Signature**SIGNATAIRES DU COMPTE EXTERNE**_____
Nom en lettres moulées_____
Signature_____
Nom en lettres moulées_____
Signature**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES**

Veillez fournir les renseignements suivants au sujet des administrateurs de la société (s'il existe plus de 6 administrateurs, veuillez inscrire leur nom et profession sur une feuille séparée) :

Administrateur 1	Administrateur 2
Prénom et nom	Prénom et nom
Profession	Profession
Administrateur 3	Administrateur 4
Prénom et nom	Prénom et nom
Profession	Profession
Administrateur 5	Administrateur 6
Prénom et nom	Prénom et nom
Profession	Profession

Veillez fournir les informations suivantes au sujet des actionnaires de l'entreprise qui possèdent, directement ou indirectement, au moins 25% de ses actions.

Propriétaire 1	Propriétaire 2
Prénom et nom	Prénom et nom
Profession	Profession
Adresse	Adresse
Propriétaire 3	Propriétaire 4
Prénom et nom	Prénom et nom
Profession	Profession
Adresse	Adresse